



# Groupe de travail « Formation continue au MASA » du 6 mars 2024 COMPTE-RENDU

Paris, le 11 mars 2024

L'UNSA-AAF était représentée par Jérôme Chaur et Emilie Cerisier.

Le Comité Technique Formation Continue n'existant plus dans la nouvelle cartographie des instances (suite aux élections de décembre 2022), aucun groupe de travail sur le sujet de la formation continue ne s'était tenu en 2023. Il est programmé en 2024 et pourra faire l'objet d'une deuxième réunion si nécessaire.

## Sur le bilan 2022 :

L'année 2022 présente le premier bilan complet depuis la crise COVID. C'est aussi une nouvelle modalité dans la mise en œuvre des procédures d'inscription puisque le module « **mon self mobile** » a été mis en œuvre début janvier 2022. Ces deux raisons expliquent les difficultés de comparaison avec les années antérieures.

Au total, ce sont 38 000 demandes qui ont été déposées avec 89 % de validation, la validation ayant posé quelques difficultés lors de la mise en place de l'outil. Une nouvelle offre de formation a aussi vu le jour en juin 2021 avec l'ouverture de la **plateforme Mentor** pour des formations en ligne, dont le MASA était pilote sur l'expérimentation.

Le baromètre social a mis en évidence une diminution significative du renoncement à une formation (16 points de moins que le baromètre précédent).

91 % des agents interrogés confirment que leurs supérieurs hiérarchiques leur permettent de suivre une formation. La qualité des formations suivies a augmenté de deux points, mais le MASA doit progresser sur l'offre de formation car seuls 64 % des répondants se disent satisfaits. Il y a aussi un travail à faire sur la communication des formations existantes car elles ne sont pas toujours connues.

## Sur l'évolution de la formation continue (2022-2023)

Les chiffres présentés concernent trois secteurs :

- Agents en administration centrale (9 % des stagiaires pour 2022 et 2023),
- Agents en services déconcentrés DRAAF et DDI (38 % des stagiaires en 2022 et 41 % en 2023)
- Agents dans les EPL (53 % des stagiaires en 2022 et 50 % en 2023).

10 252 agents ont été formés sur 2022 contre 10 850 en 2023. Le bilan montre que les femmes se forment plus que les hommes et les catégories A plus que les B, elles-mêmes plus que les C.



Les 4 domaines principaux de formation sont les suivants :

- Enseignement agricole,
- Formation métier hors EA,
- Formation transverse : Label-diversité et lutte contre les discriminations, management,
- Dispositif FPTLV (Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie) : préparation aux concours, anglais.

Les chiffres concernent 21 805 agents (agents qui sont rentrés dans le self mobile). Afin de consolider les statistiques, le MASA demandera aux opérateurs leurs chiffres de formations, de même pour l'enseignement supérieur.

L'administration est consciente de la nécessité de stabiliser l'outil afin de pouvoir enrichir les éléments de bilan et de pouvoir comparer les données d'une année sur l'autre (exemple sur 2021 chiffrage sur 31 000 agents).

On constate 10 % de refus (3 241 demandes) : soit par les supérieurs hiérarchiques (report ou fait en papier ou inadapté ou pour nécessité de service), soit par les organismes de formation (public ciblé).

Le poids de la formation à distance est stable par rapport à 2022 : 29 % des sessions, concerne 36 % des stagiaires.

### Sur les premiers enseignements 2023 (bilan non finalisé) :

**Formateurs internes occasionnels** : L'administration souhaite encourager cette activité par une meilleure prise en compte du temps de préparation, une amélioration de la rémunération du formateur et une meilleure valorisation professionnelle.

**Formation en ligne MENTOR** : L'administration souhaite renforcer l'utilisation avec plus de 180 formations et 17 domaines. 16 302 agents MASA ont ouvert un compte sur Mentor.

Un travail est fait pour rendre les formations accessibles aux personnes en situation de handicap. 17 opérateurs ont conventionné pour utiliser mentor pour le déploiement de leurs formations. 15 nouvelles formations vont être mises en œuvre en 2024 et le MASA travaille pour une interopérabilité entre RenoIRH et Mentor.

Les OS ont alerté sur les formations à distance et l'utilisation sur le temps personnel ou en travaillant en même temps que le déroulé de la formation.

L'administration est consciente des avantages et des inconvénients des différentes modalités mais la formation à distance permet de toucher des agents qui ne sont pas en capacité de se déplacer. C'est l'adaptation aux besoins qui sont remontés. Un vrai travail est fait pour éviter le décrochage des agents pendant la formation, qu'ils soient à distance ou en présentiel.

Rénovation du site FORMCO : Ce chantier a été lancé pour une meilleure lisibilité des offres de formation et un accès aux personnes en situation de handicap est également en construction.

### Sur le budget Formation :

La consommation budgétaire de 2023 est en hausse par rapport à 2022 (+10 % en AE et + 5 % en CP).

**Pour 2024**, la formation continue voit son budget augmenter de + 3 % pour un montant de **5,49 millions d'euros**.

L'UNSA est intervenue pour demander si les 3 % couvraient seulement l'augmentation des frais de déplacement et du paiement des formateurs en lien avec l'inflation ou permettaient une meilleure offre de formation ?

L'administration a confirmé qu'une part de l'augmentation couvrait les frais de déplacement mais allait être limitée du fait des annonces d'économie budgétaire. Une autre part couvre le coût d'ingénierie qui est plus cher pour le distanciel et n'est pas couvert par les frais de déplacement économisés (cela dépend du volume de participants, exemple d'un webinaire à 300 personnes).

### Sur le Compte Personnel de Formation :

84 demandes ont été déposées mais 66 seulement ont été acceptées avec une moyenne de 98 h par personne en moyenne et un financement total de 165 141 €.

Une page FORMCO est dédiée au CPF pour les agents publics. Il y a deux commissions par an. C'est un projet que les agents doivent anticiper.

### Sur les focus sur les formations (bilan 2023 et perspectives 2024) :

L'effort 2023 « formation métier » a été fait sur les formations concernant la PAC, la filière forêts-bois, la sécurité sanitaire des aliments (SSA). Sur cette dernière activité, la délégation des missions a nécessité la formation du pilotage et du suivi de l'activité, du contrôle de second niveau, du contrôle de la délégation des PSPC et notamment des nouveaux domaines d'activité récupérés de la CCRF.

Un focus a été fait sur la e-formation des contrôleurs « Savoir réagir face aux risques ».

**Hygiène et sécurité et dialogue social** : de nombreuses formations ont aussi été mises en œuvre sur les F3SCT (hygiène et sécurité) : 371 participants au webinaire sur le volet réglementaire et formations des membres des CSA/FS DRAAF et REA sur 12 sessions en 2023.

Pour 2024, des sessions de formation régionales (18 au premier trimestre et 11 au second) et des sessions de formation nationales (4 pour le premier trimestre et 4 pour le second pour la FS du CSA AC, du CSA-M et des CSA de réseaux).

**Formations Ressources humaines** : de nombreuses actions de formation ont été délivrées pour la gestion de la déconcentration des contrats courts à Paris en 2023 et d'autres seront organisées en région en 2024.

**Laïcité, label égalité et diversité** : 2022 et 2023 ont été marquées par une forte mobilisation en lien avec les labels égalité et diversité. Un petit retard est pris par contre sur la laïcité malgré la e-formation proposée sur Mentor.

**Préparation aux concours** : le ministère a prévu pour 2024 un marché interministériel pour la préparation aux concours avec la direction des achats de l'Etat (DAE), la DGAFP et le MASA pour les corps suivants : AA, AAE et SA.

L'UNSA-AAF a demandé des formations à la préparation aux oraux pour tous les corps et dans toutes les régions.

L'administration a répondu que pour les IAE, AgroSup Dijon avait mis en œuvre de nombreuses sessions de formation dont 5 en province pour l'année 2023 car sur les années précédentes, en effet, tous les admissibles n'avaient pas eu accès à une formation.

Les formations 2024 s'inscrivent également dans les grands chantiers du ministère comme l'égalité professionnelle, le handicap, la QVCT, la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GEPEC) et en interministériel comme la formation professionnelle tout au long de la vie et la formation à la transition écologique.